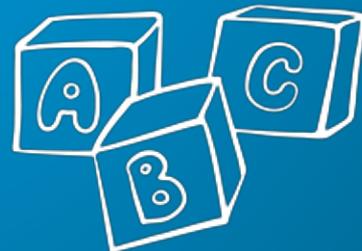




UN PROJET EDUCATIF ET SOCIAL



POUR LES ENFANTS SAINT-PAULOIS



PREAMBULE

Donner aux jeunes Saint-Paulois, de la petite enfance jusqu'à l'adolescence, les moyens de grandir et de s'épanouir constitue un axe fort de l'action municipale.

Dans ou en dehors de l'école, en complémentarité à l'action des enseignants et des parents, la Ville de Saint-Paul, avec ses partenaires institutionnels et les associations, propose une offre d'activités éducatives variées et cherche à garantir une qualité de service en phase avec les besoins des familles.

En 2018, les évolutions réglementaires ouvrent une possibilité de choisir entre le maintien d'une organisation des rythmes scolaires à 4 jours et demi ou un retour à 4 jours.

La Ville propose un projet éducatif et social sur la base d'un retour à la semaine de **quatre jours***, tout en préservant une qualité éducative avant/après la classe **et** le mercredi.



Ce projet tend à proposer une offre lisible, cohérente et surtout adaptée aux attentes des familles saint-pauloises pour leurs enfants scolarisés dans le premier degré. Il vise à favoriser le développement harmonieux des enfants en insistant sur leur autonomie et leur socialisation dans le respect des règles de vie collective et des devoirs de chaque citoyen.

*Organisation du Temps Scolaire proposée :
Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi. De 8h00 à 11h30 et de 13h00 à 15h30.

UN PROJET... DES VALEURS



Le Projet Éducatif et Social (PES) de la Ville de Saint-Paul constitue un cadre général de référence pour l'action éducative du territoire.

Outil de mise en cohérence des interventions des acteurs de l'éducation, ce projet a pour socle des principes et valeurs fondamentales qui sont partagés par l'ensemble de la communauté éducative et prennent corps dans les objectifs et les programmes d'actions prioritaires qui en découlent.



CITOYENNETE



CIVISME



VALEURS REPUBLICAINES



LAICITE



SOLIDARITES



FAMILLE

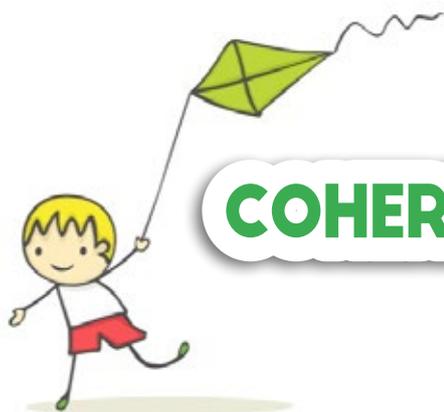


PARENTALITE



RESPECT

ET DES PRINCIPES

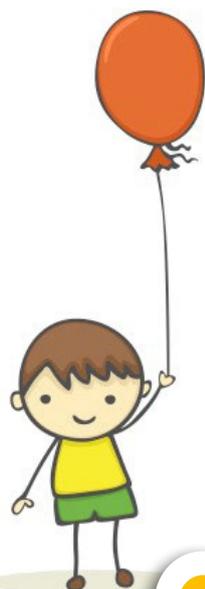
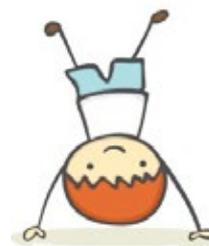


COHERENCE

une politique éducative globale, spécifique au territoire
>> une vision unique et partagée du projet pour l'enfance et la jeunesse

COMPLEMENTARITE

une pluralité de dispositifs répondants à des objectifs communs mais à des besoins différents des usagers



QUALITE

formation, optimisation des financements, implication et coordination des services sont des pistes clés

CONTINUITE

assurer la permanence des dispositifs

assurer une continuité de l'offre d'actions pour les enfants et jeunes de tous âges et tous horizons

assurer la continuité territoriale par une approche de proximité, au plus près des populations





ETAT DES LIEUX

Depuis 2014, la Commune de Saint-Paul se positionne comme un territoire engagé pour l'Education des enfants et des jeunes :

MOBILISATION DE MOYENS FINANCIERS, HUMAINS ET MATERIELS IMPORTANTS

matériels scolaires personnel des écoles équipements de proximité éducateurs sportifs gestion des écoles primaires équipements sportifs agents des médiathèque et culture

contributions en nature centre d'information et de conseil aux associations mises à disposition d'équipements professionnalisation des acteurs impact emploi conventions de partenariat subventions soutien à l'emploi

SOUTIEN AU TISSU ASSOCIATIF INTERVENANT AUPRES DES ENFANTS ET JEUNES

RYTHMES SCOLAIRES ET PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE : UNE VOLONTE D'ACTION EDUCATIVE DE QUALITE

modification des rythmes scolaires en 2014 contractualisation du PEDT en 2015 60 écoles couvertes accueils de loisirs périscolaire 3 800* enfants au T.A.P 4h de TAP /semaine 2300 enfants sur les accueils de loisirs le mercredi 300 animateurs associatifs ALSH petites (1700 enfants) et grandes vacances (2500 enfants) 38 associations partenaires pluralité d'actions santé, culture, sport... articulation des dispositifs CLAS / CLEA / APC / AE

contrat de Ville Ticket Sport accessibilité tarifaire des accueils de loisirs extra et périscolaires et actions culturelles renforcement des actions en quartier prioritaire

UNE APPROCHE SOCIALE POUR PERMETTRE A TOUS LES ENFANTS ET JEUNES D'ACCEDER AUX ACTIVITES DE LOISIRS EDUCATIFS



LES DONNEES DU TERRITOIRE

UN TERRITOIRE DE **241 KM²**

UNE POPULATION DE **108 000** HABITANTS

68 ECOLES AVEC **14 000** ELEVES

13 400 RATIONNAIRES

PLUS DE **1200** AGENTS QUI INTERVIENNENT

AU SEIN DES ECOLES



UNE VOLONTE MUNICIPALE D'INTERVENTION EN FAVEUR DE L'EPANOUISSEMENT DES ENFANTS

**EN LES ACCOMPAGNANT
SUR LES TEMPS :**



DE L'ECOLE

**DE LA PAUSE
MERIDIENNE**



**PERI ET
EXTRASCOLAIRES**

LE SOIR -138JS

MERCREDIS JEUNESSES -36JS

PETITES VACANCES -30JS

GRANDES VACANCES -34 JOURS



**UN PROJET
EDUCATIF
ET SOCIAL**



**POUR LES
ENFANTS
SAINT-PAULOIS**



DANS LES ECOLES



DES ORIENTATIONS POLITIQUES DEVELOPPEES DANS LE DOMAINE DE L'EDUCATION A L'ECOLE

AVEC POUR OBJECTIFS :

DE FAVORISER L'EGALITE AFIN QUE CHAQUE ENFANT
SOIT INSCRIT DANS UN **PARCOURS DE REUSSITE**

D'ACCOMPAGNER LES ENSEIGNANTS DANS LA FOR-
MATION DE NOS ELEVES PAR LA POURSUITE DU
DEVELOPPEMENT DU NUMERIQUE DANS
NOS ECOLES

DE POURSUIVRE LA
SCOLARISATION DES **ENFANTS**
DE MOINS DE TROIS ANS

DE DONNER TOUTE LEUR PLACE AUX
ACTIVITES CULTURELLES ET SPORTIVES
AFIN DE MOBILISER LA COMMUNAUTE
AUTOUR DES **VALEURS EDUCATIVES ET**
CITOYENNES TRANSMISES AUSSI PAR LA
CULTURE ET LE SPORT.



PENDANT L'ÉCOLE

DES PROJETS ET DES ACTIONS MIS EN PLACE EN CONCERTATION AVEC L'ÉDUCATION NATIONALE

1 ACCOMPAGNER L'ENSEIGNEMENT AU TRAVERS DES DOTATIONS VERSEES (LIVRES ET MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES, DES CRÉDITS POUR LES OUVERTURES DE CLASSES, DÉVELOPPEMENT DE L'ACCUEIL EN TRÈS PETITE SECTION).



2 ACCENTUER NOS INTERVENTIONS EN FAVEUR DU NUMÉRIQUE (LES ACCÈS INTERNET DANS LES CLASSES, LES DOTATIONS EN ORDINATEURS PORTABLES, LES TABLETTES CONNECTÉES²).



3 FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT

PAR LE SPORT (MISE À DISPOSITION DE BUS POUR LE TRANSPORT VERS LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS, APPRENTISSAGE DE LA NATATION, PROPOSER DES ACTIVITÉS ² LAGON ², ACCOMPAGNER LE MATERNATHLON, LE CHALLENGE NATATION, LE JEU DES ULIS, LES RENCONTRES DE CIRCONSCRIPTION EN HAND, FOOT, BASKET, ENDURO, RUGBY, VOILE, KAYAK ET RECREADANSE).

4 DONNER TOUTE SA PLACE A LA CULTURE DANS L'ECOLE AFIN QUE L'ENFANT ELARGISSE SES CONNAISSANCES

(LE PARTENARIAT AVEC LE CEDAACE, LE CONCOURS PLACE A L'ORTHOGRAPHE, L'OPERATION "UN ENFANT, UN LIVRE" , LES SORTIES PEDAGOGIQUES, LES CLASSES DE DECOUVERTES ET LES ACTIONS CULTURELLES TELLES QUE LE CLEA (RECONDUIT JUSQU'EN 2019), LE VAH ET LA LECTURE PUBLIQUE).



5 LES ACTIONS AUTOUR DE LA SANTE :

INTERVENTION DU BUS SANTE MOUV SUR LES THEMES : HYGIENE BUCCO-DENTAIRE, PREVENTION DES ADDICTIONS ET DES CYBERADDICTION, SPORT-SANTE, BIEN ETRE PAR LA MUSIQUE, HYGIENE DES MAINS ET CORPORELLE.

MASCOTTE PREVENTION SANTE : CONCOURS SUR LES BONS COMPORTEMENTS ALIMENTAIRES ET LA LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE, LES MESSAGES DE PREVENTION SUR LES STICKERS, LES REGLES.

LA PREVENTION SOLAIRE AVEC L'INTERVENTION D'UN DERMATOLOGUE ET OPTICIENS.

PENDANT LA PAUSE MERIDIENNE

LA RESTAURATION SCOLAIRE

1 PRODUCTION ET SERVICE DE **14 500 REPAS/JOUR** POUR L'ENSEMBLE DES **73 SITES** DU TERRITOIRE COMMUNAL.

2 BUDGET PREVISIONNEL DU SERVICE RESTAURATION : **5 124 257€**, HORS CHARGES DE PERSONNEL.

3 REMPLACEMENT ET AMELIORATION DE L'EQUIPEMENT DES RESTAURANTS SCOLAIRES POUR UN BUDGET ANNUEL DE **240 000€** (ENVIRON 750 000€ DEPUIS LA RENTREE 2014)

4 UNE EQUIPE DE **467 AGENTS** FORMES POUR REPENDRE AUX EXIGENCES REGLEMENTAIRES EN MATIERE D'HYGIENE ET SECURITE ALIMENTAIRE.



L'ACCOMPAGNEMENT DES ENFANTS

1 AMELIORER L'ENCADREMENT QUANTITATIF DU TEMPS DE LA PRISE DES REPAS

ALLER VERS UN MEILLEUR TAUX D'ENCADREMENT DES ENFANTS PERMETTANT DE METTRE L'ACCENT SUR LE VOLET EDUCATIF ET SOCIAL AUTOUR DE THEMES COMME :

- LES REGLES DE VIE EN SOCIETE
- LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE
- ATELIERS DE DECOUVERTE AUTOUR DU MANGER BIEN ET MANGER MIEUX, DES PRODUITS LOCAUX, DES SAVEURS²
- L'HYGIENE DE VIE.

2 FAVORISER LE DEVELOPPEMENT PERSONNEL DE L'EN- FANT APRES LA PRISE DES REPAS

EN PROPOSANT DES ATELIERS SOCIO-EDUCATIFS

PARTENARIATS ASSOCIATIFS, ARTICULATION AVEC LES DISPOSITIFS AE ET APC,
INTERVENTIONS DU PERSONNEL COMMUNAL





**UN PROJET
EDUCATIF
ET SOCIAL**

**POUR LES
ENFANTS
SAINT-PAULOIS**



AUTOUR DES ECOLES



DES ORIENTATIONS POLITIQUES DEVELOPPEES DANS LE DOMAINE DE L'EDUCATION AUTOUR DE L'ECOLE

AVEC POUR OBJECTIFS :

PROPOSER UNE ORGANISATION EDUCATIVE DE QUALITE, EN DEHORS DES TEMPS SCOLAIRES, REpondANT EGALEMENT AUX **BESOINS DES FAMILLES** CONCERNANT LES MODES DE GARDE DES ENFANTS ;

FAVORISER LE DEVELOPPEMENT D'ESPACES D'ACCUEIL ET D'ACTIVITES ATTRACTIVES ET ACCESSIBLES CONCOURANT **L'EDUCATION ET L'INSERTION SOCIAL** DES ENFANTS DURANT LEUR TEMPS LIBRE ;

APPORTER LES REponses PAR LA MISE EN OEUVRE D'UN ENSEMBLE D'ACTIONS COMPLEMENTAIRES OU TRANSVERSALES, IDENTIFIEES SUR LE TERRITOIRE, EN FAVEUR DE L'ENFANCE.



**UN PLAN D'ACTIONS SPORTIVES, CULTURELLES,
D'ANIMATION AU SERVICE DE
L'EDUCATION DE NOS ENFANTS :**

**PARTICIPER A
L'APPRENTISSAGE DE LA
CITOYENNETE, DU RESPECT,
DES VALEURS DU
2 VIVRE ENSEMBLE 2**

**ENCOURAGER LES
INITIATIVES DES
ENFANTS**

**PROMOUVOIR LE LIEN
SOCIAL ET INTEGRER
L'ENFANT DANS SON
ENVIRONNEMENT**

DES DOMAINES D'INTERVENTION COMPLEMENTAIRES

DES ACTIONS AU SERVICE DE L'EDUCATION DE NOS ENFANTS

SPORT



ACCUEILS DE
LOISIRS



ANIMATION
LOCALE



CULTURE



AUTOUR DE
L'ÉCOLE



AVEC UNE PLURALITE D'ACTEURS

VILLE DE SAINT PAUL

Direction Enfance Sport et Culture

Direction de la Proximité et de la Cohésion Sociale

Direction de la Vie Scolaire

Direction des Finances

Pôle Technique

Structures satellites
(SPL Ti Baba,
Office Municipal des
Sports, Lespàs,...)



PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

Direction de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale

Caisse d'Allocations Familiales

Collectivités Territoriales

Éducation Nationale

PARTENAIRES ASSOCIATIFS

Clubs sportifs

Ligues et Comités

Associations d'animation locale,
culturelle,...

Associations péri et extrascolaires



ENJEUX

>> Assurer un déploiement équilibré de toutes les actions sur le territoire (combler les «zones blanches»)

>> Créer des liens, des collaborations associations-associations et collectivité-associations pour des offres d'activités communes

>> Développer de nouvelles actions dans les domaines d'intervention où l'offre est insuffisante

PLAN D'ACTION 2018-2020

➔ CONVERGENCE RENFORCEE DES ACTIONS VERS L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DU PES

➔ RENFORCEMENT DES ARTICULATIONS, MISE EN PLACE DE PASSERELLES ENTRE LES DISPOSITIFS

Animation Locale

Des activités au plus près des enfants

Plan d'Activités Occupationnelles

Activités socio-éducatives, culturelles et sportives dans les équipements de proximité

Actions Santé, actions Citoyenneté dans les équipements de proximité, mercredis jeunesses et avec les associations

LE MERCREDI

Actions sportives

Redynamiser l'EMS, diversifier les activités et les sites de pratique

Redynamiser l'EMN, augmenter la capacité d'accueil

Dynamiser le pôle beach

Accompagner le repositionnement des associations le mercredi matin

Mobiliser le personnel communal pour des actions d'animation sportive dans les équipements de proximité (Sport / DPCS)

Favoriser les partenariats entre associations sportives et structures extrascolaires type mercredis jeunesse

Mercredis Jeunesse

En réponse à un besoin de prise en charge en journée complète

Accompagner les opérateurs pour la mise en place de projets pédagogiques de qualité

Autres Actions éducatives

CCEJ

CLAS et actions parentalité

Sécurité routière

Culture

Programme d'activités d'animation dans le réseau de lecture publique médiathèques

Redynamiser les médiabus

Valoriser les ateliers de musique

Travailler avec Lespàs pour développer une programmation d'actions artistiques sur tout le territoire

Ateliers patrimoine dans les équipements de proximité et sur les mercredis jeunesse

Accueils de loisirs périscolaires, matin et soir

En réponse à un besoin de prise en charge pour les parents en activité professionnelle

Accompagner les opérateurs pour :

- la mise en place de projets pédagogiques de qualité
- Systématiser les déclarations à DJSCS, garantie d'un niveau qualitatif satisfaisant

Travail partenarial et nécessité de mise en cohérence accrue

Autres actions éducatives

Soutien aux actions d'aide à la scolarité, en étroite collaboration avec l'Education Nationale (aide aux devoirs, APC, CLEA, accompagnement éducatif...)

CLAS, actions parentalité

Actions sportives

Activités associatives

Mobiliser le personnel communal pour des actions d'animation sportive dans les équipements de proximité (Sport / DPCS)

Favoriser les partenariats entre associations sportives et structures périscolaires

Culture

Programme d'activités d'animation dans le réseau de lecture publique médiathèques
Ateliers patrimoine dans les équipements de proximité et en périscolaire

Valoriser les ateliers de musique
Travailler avec Lespàs pour développer une programmation d'actions artistiques sur tout le territoire

Animation Locale

Des activités au plus près des enfants

Plan d'Activités Occupationnelles

Activités socio-éducatives, culturelles et sportives dans les équipements de proximité

Actions santé dans les CASE, salles polyvalentes, périscolaires, associations

AVANT ET APRES L'ECOLE

Accueils de loisirs sans hébergement

En réponse à un besoin de prise en charge pour les parents en activité professionnelle

ALSH Petites Vacances
avec le réseau
d'associations partenaires

ALSH Grandes Vacances Mairie

Actions sportives

Plan d'Activités Occupationnelles

Sport : stages sportifs

Stages associatifs

E-sport

LES VACANCES

Culture

Ateliers patrimoine dans les équipements de proximité

Programme d'activités d'animation dans le réseau de lecture publique médiathèques

Travailler avec Lespàs pour développer une programmation d'actions artistiques sur tout le territoire

Animation Locale

Plan d'Activités Occupationnelles

Activités socio-éducatives, culturelles et sportives dans les équipements de proximité

DES POINTS CLES POUR LA REUSSITE DU PROJET

COMMUNIQUER INFORMER

Les usagers, parents, enfants et jeunes, doivent pouvoir trouver l'information sur les activités existantes

Un outil essentiel : l'**ANNUAIRE CARTOGRAPHIÉ** accessible en ligne, regroupant les informations sur l'ensemble des opérateurs, activités et sites

PERENNISER L'EMPLOI

La fin des contrats aidés a remis en cause les capacités d'intervention de la Collectivité et de ses partenaires, notamment les associations
Des solutions nouvelles seront proposées

Mutualiser : mise en place d'un groupement d'employeurs secteur sport et animation à l'étude

Favoriser les regroupements d'associations voire les fusions

Pour la Collectivité, envisager de renforcer ses ressources humaines pour augmenter sa capacité d'action

Renforcer le soutien aux associations employeuses et les capacités d'intervention sur le territoire du Centre d'Information et de Conseil aux Associations (CICA)

FORMER

Éducateur / animateur : un métier à part entière demandant des compétences éducatives, et pour accompagner les enfants vers l'autonomie et la citoyenneté

>> la formation : un temps incontournable du projet

Permettre l'accès à des formations qualifiantes (CQP, BPJEPS, ...) et à de la formation continue (pédagogie, connaissance de l'enfant, des principes de la citoyenneté, de la laïcité, maîtrise des réglementations spécifiques,...) :

> mettre en place un plan de formation ambitieux pour les intervenants de la Collectivité

> accompagner les associations dans leurs démarches avec les organismes de formation et OPCA.

ECOUTER, PRENDRE EN COMPTE

L'adéquation entre attentes, besoins des usagers et offres d'activité sera une préoccupation permanente.

Ecouter les enfants et jeunes, leur laisser l'opportunité de proposer :

- > CCEJ
- > Enquêtes
- > Appel à projets «Jeunes»

S'appuyer sur les instances de démocratie participative

Organiser une veille sur les évolutions des pratiques

FACILITER L'ACCES

Offre multi-activités en partenariat avec les association («pass'multi»)
Réflexion sur la simplification des démarches d'inscription aux activités
Ticket sport et réflexion sur un développement à d'autres domaines d'activités

Les causes d'éloignement des enfants et des jeunes des activités proposées peuvent être multiples : éloignement, tarification, difficultés des démarches, ...

ORGANISER LA CONCERTATION

La multiplicité des opérateurs impose un effort de coordination et de concertation accru pour conserver une cohérence entre les actions et leur mise en œuvre (sites, horaires,...)

Mettre en place des temps de travail collectif entre tous les opérateurs : «instances des jeunes»

Systematiser les conventions pluri-annuelles pour une relation gagnant-gagnant

S'appuyer sur des partenaires reconnus (OMS, DJSCS, SPL...)

Renforcer la transversalité entre service, repenser les formes de travail collaboratif

Le projet ne sera viable que si les services et associations peuvent travailler avec des moyens en adéquation avec l'ambition du projet. La question des subventions et de leurs modalités d'attribution sera déterminante (fiches actions «Education» dédiée, critères pondérateurs,...)

DONNER LES MOYENS

Financiers, logistiques, humains...